

Note sur l'espace agricole, le développement rural et la réforme agricole en Afrique

G. CIPARISSE

*Bureau Régional de la FAO
pour l'Afrique, Accra*

RÉSUMÉ

L'un des objectifs de la conférence sur la réforme agricole et le développement (FAO, Rome, juillet 1979) est d'envisager, notamment pour l'Afrique, les actions susceptibles de permettre aux paysans d'accéder à l'autosuffisance alimentaire par l'augmentation de la production à l'hectare et la mise en valeur de nouvelles terres.

ABSTRACT

One of the resolutions adopted at the FAO Conference on Agricultural Reform and Development held in Rome in July 1979, is to consider the various forms of action which may, particularly in Africa, enable farmers to become self-sufficient by increasing their yield per hectare and developing new lands.

INTRODUCTION

En juillet 1979, se tiendra à Rome, au Siège de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), la troisième conférence mondiale sur la réforme agricole et le développement rural.

Les buts généraux qui ont motivé la convocation de cette conférence sont multiples.

Cette vaste concertation entre les états membres de l'organisation visera à un échange d'informations concernant les diverses expériences nationales touchant au sujet de la conférence et permettra de ce fait l'évaluation de ces expériences dans la perspective d'un ordre économique et social nouveau et plus juste.

La conférence se propose plus immédiatement de se fixer des objectifs concrets à rejoindre aussi rapidement que possible pour éliminer le paupérisme rural et obtenir une répartition équitable des avantages sociaux et économiques du développement.

De même envisagera-t-on au cours de cette conférence les voies et moyens qui permettraient l'accès direct à la terre de tous les cultivateurs, compte tenu des situations nationales de développement rural et de propriété du sol.

En effet, les conditions nécessaires au développement rural s'inscrivent dans la prise en charge de l'espace agricole ou pastoral. Plus précisément, les bénéfices retirés de cette prise en charge doivent être dévolus à ceux qui modèlent directement ces espaces.

Ces perspectives doivent entraîner une amélioration des conditions socio-économiques des plus pauvres. Pour ce faire, il conviendra que la conférence définisse les stratégies nationales et sous-régionales les plus opportunes, en fonction des données techniques et socio-économiques disponibles.

Les conclusions auxquelles sera parvenue la conférence conduiront à l'élaboration de programmes d'action visant à l'amélioration des conditions socio-économiques des ruraux et à l'accès de tous aux avantages du développement.

SITUATION ALIMENTAIRE ET DÉMOGRAPHIE

Une des principales contraintes dont l'Afrique doit se

libérer de façon urgente consiste dans le déficit alimentaire très sévère qu'elle connaît actuellement. Il lui faudra mettre en œuvre, dans les années à venir, une stratégie de l'autosuffisance alimentaire, à l'obtention de laquelle les pays africains, lors de la conférence régionale de Freetown en 1976, ont prié la FAO de concourir.

Quelques chiffres suffiront à illustrer la situation actuelle. Pour la période 1960-1975, le taux d'accroissement africain des produits nationaux bruts en produits agricoles était de l'ordre de 1,97 % annuellement tandis que, entre 1950 et 1975, il s'établissait à 2,4 % en ce qui concerne le taux annuel d'accroissement démographique :

Il faut ajouter que les données démographiques actuelles indiquent que l'Afrique sub-sahélienne a pratiquement

TABLEAU 1

	Afrique	Amérique du Nord	Ouest Europe
Taux annuel accroissement prod. nat. agric. (1960-75)	1,97 %	2,79 %	1,81 %
Taux annuel accroissement démogr. (1950-75)	2,40 %	1,43 %	0,76 %

(Sources : FAO, ESC/ACP/WD 76.1 et 76.2, 1977)

doublé au cours des 25 dernières années et que les taux de fécondité se maintiennent à des niveaux élevés, notamment à cause de la baisse spectaculaire de la mortalité infantile.

Comme le tableau l'indique, l'Afrique ne parvient pas à maintenir l'équilibre entre sa production agricole et sa progression démographique. De plus, la consommation alimentaire per capita ne correspond pas aux besoins réels des individus.

Face à cette situation, qui revêt un caractère dramatique pour peu que les conditions climatiques soient défavorables, un des objectifs primordiaux des pays doit être l'augmentation substantielle de la production agricole.

ESPACE AGRAIRE ET DÉVELOPPEMENT RURAL

Alors que l'Afrique sub-saharienne doit faire face à un déficit alimentaire des plus graves, à un sous-emploi en milieu rural, à l'exode des jeunes vers les villes, il convient de rappeler qu'un dixième seulement des terres arables y est cultivé.

C'est pourquoi il y aurait à soutenir les initiatives paysannes de mise en valeur de nouvelles terres surtout dans les régions à peuplement peu dense. Il conviendrait de favoriser l'installation de colons sur des terres nouvelles. Ce serait une manière parmi d'autres de résoudre positivement le rapport entre la production agricole et la charge démographique, ainsi que

celui entre la productivité maximale et le travail consacré. Ce serait également un moyen de résoudre les problèmes que pose la pression actuelle sur les bonnes terres et ceux liés aux droits locaux d'usage des terres : dans la mesure où des terres nouvelles sont mises en valeur ou que des terroirs situés aux confins des terres cultivées sont appropriées par des petits cultivateurs, la pression exercée sur les terres surchargées diminue d'autant.

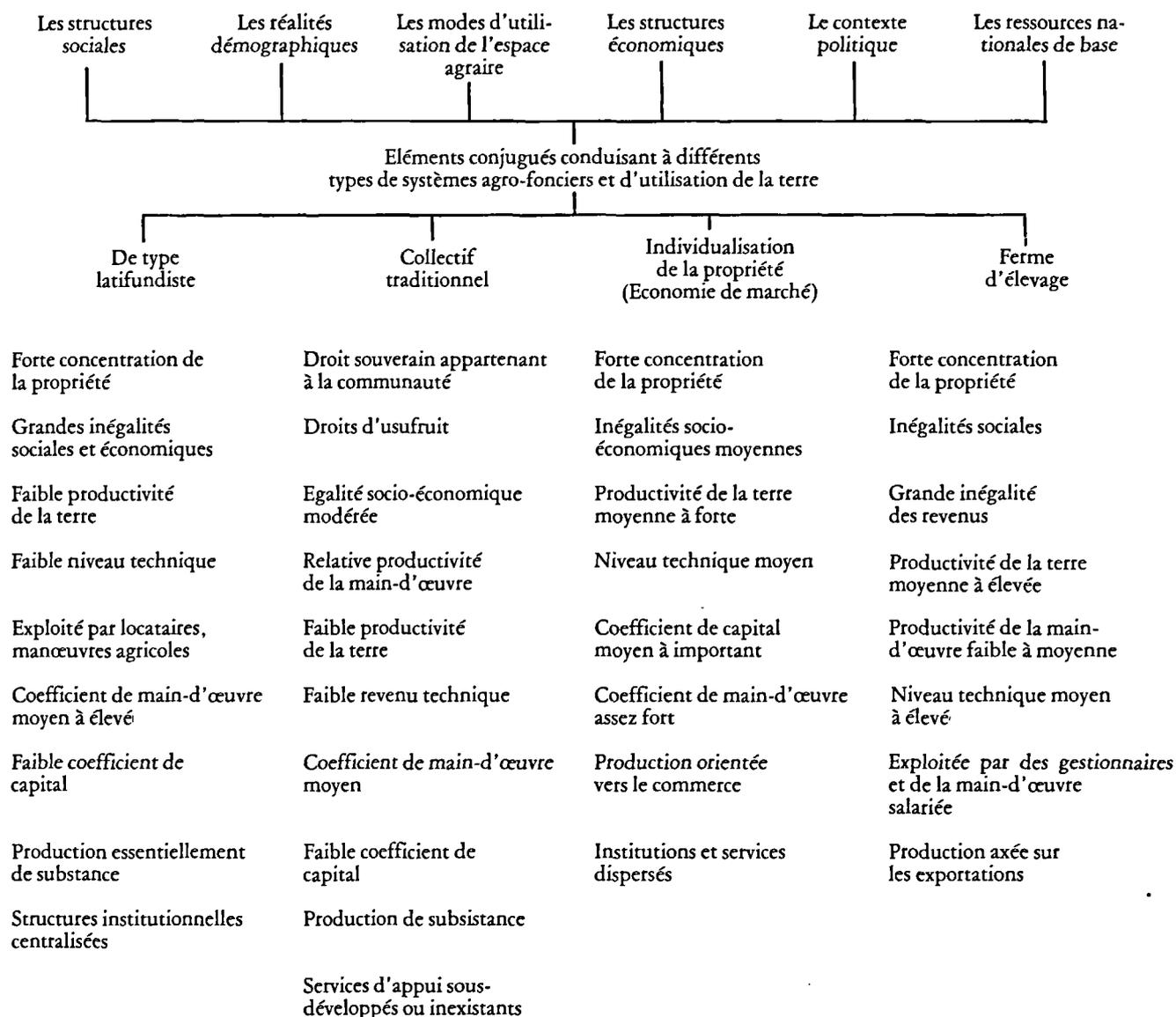
En outre, à la faveur de cette mobilité paysanne, l'évolution des droits de propriété et des modes de faire-valoir se fait jour et engendre un processus de modification des facteurs agissant sur le système foncier et sur l'utilisation des terres (Tabl. 2). On peut d'ailleurs remarquer que les mouvements de colonisation tendent à se multiplier et l'on constate dès à présent une accélération des processus d'occupation effective de terres nouvelles.

Les diverses constatations relevées ci-dessus, prises sous l'angle des ressources alimentaires et de la pression démographique croissante sur les terres, amènent à envisager deux types de solution : l'amélioration du rendement à l'hectare cultivé d'une part et, de l'autre, l'accès d'un nombre croissant de petits paysans à de bonnes terres ou à des terres nouvelles.

L'accroissement de la production à l'hectare nécessite en général des apports techniques qui modifient les conduites culturelles des paysans et les facteurs de modernisation des techniques agricoles traditionnelles réclament du paysan une adaptation motivée.

TABLEAU 2

FACTEURS AGISSANT SUR LE SYSTÈME FONCIER ET L'UTILISATION DES TERRES



De plus, la mise en place de ces techniques de production nécessite des cadres d'agents formés et consciencieux, sensibles aux contextes locaux où ils ont à œuvrer. Les orientations prises par certains pays indiquent, d'ailleurs, en quel sens ils désirent que se réalise leur développement rural. La mise en place de conseils de village ou de collectivité

de coopératives villageoises manifeste leur souci de se donner les institutions rurales nécessaires à l'organisation de l'espace rural et à son aménagement. En fait, la mobilisation des villageois et leur motivation au développement sont les moteurs de leur mieux-être socio-économique.

Un deuxième type de réponse à la crise alimentaire en Afrique consisterait dans l'adaptation des normes de dévolution des terres ou de leur attribution, de telle sorte que les petits paysans puissent les mettre en valeur à leur profit, que ces terres fassent partie de terroirs déjà mis en valeur ou qu'elles se trouvent dans des régions de terres neuves.

En d'autres termes, il s'agirait de fournir un accès à la terre et, de ce fait, de résoudre les tensions agro-foncières au profit des cultivateurs directs, des paysans sans terre et des plus démunis de ressources. Cette évolution ne peut se produire qu'à l'aide d'un cadre de législation agro-foncière adaptée aux contextes locaux, cadre institutionnel et juridique que doit envisager de se donner chaque pays en fonction de ses objectifs de développement rural et des moyens qu'il juge les plus aptes à le réaliser.

Il est utile d'observer ici que la logique paysanne ou pastorale et sa manifestation dans l'utilisation du terroir ainsi que dans le choix des cultures vivrières ou de spéculation ne correspondent pas toujours à celle des gouvernants et planificateurs du développement rural. Il est, en effet, aisé de constater combien peu d'aménagements imposés aux paysans peuvent être considérés comme des succès.

Cela est dû pour une bonne part au fait que les objectifs des gouvernements, lors de leurs interventions sur le terrain, ne coïncident guère avec la logique paysanne et ses propres démarches, en ce qui concerne l'occupation de l'espace,

l'utilisation et l'aménagement du sol et les priorités qu'elle se fixe. Si, par exemple, on suggère au cultivateur africain de produire un surplus commercialisable ou de se tourner vers la culture de rente, il lui importe, au préalable, d'assurer la satisfaction de ses besoins essentiels, au premier rang desquels se place la sécurité alimentaire.

Si, dans les lignes qui précèdent, l'accent a été mis sur la nécessité d'une production agricole accrue pour l'Afrique, il n'est pas question pour autant de réduire le développement rural à l'augmentation de la production mais celle-ci constitue un facteur nécessaire au mieux-être socio-économique recherché des populations rurales.

CONCLUSION

La prochaine conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural aura à s'occuper de problèmes tels que ceux qui viennent d'être esquissés. Cette conférence vise à l'amélioration des conditions de vie des ruraux, en grande partie conditionnée par une maîtrise accrue de l'espace agraire.

Les contributions du présent colloque peuvent, sans nul doute, aider à une meilleure connaissance des conditions nécessaires au développement socio-économique des ruraux dans l'espace agraire africain.